25, 26 ET 28 MAI 2021

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VISIOCONFÉRENCE | BOD - 2021-05-DOC 03 REV.1 | POUR INFORMATION

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

N.B. Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la Politique de transparence du GPE, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que le Conseil ne les a pas examinés. Il est entendu que les membres du Conseil distribueront, à des fins de consultation, les documents du Conseil aux membres de leur groupe constitutif avant la réunion.

Vue d'ensemble

1. Le GPE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres titulaires et suppléants. Ils arrivent à un tournant des ambitions de l'organisation et nous comptons sur eux pour nous aider à monter en puissance dans le cadre d'un partenariat dynamique, stratégique et tourné vers l'avenir. Désormais opérationnelle, la nouvelle structure de gouvernance du GPE est au cœur de cette dynamique. Les trois nouveaux comités (Comité exécutif, Comité des performances, de l'impact et de l'apprentissage et Comité des finances et du risque), qui remplacent les cinq comités précédents, ont tenu leur première réunion.

2. Le GPE peut s'enorgueillir d'avoir réalisé beaucoup de choses ces vingt dernières années, en allouant à plus de 75 pays partenaires près de 200 financements pour un total de 6,5 milliards de dollars. Le GPE dispose désormais d'une assise solide. Il est bien préparé

et prêt pour l'avenir. Il s'adapte et évolue en permanence pour améliorer la conduite des opérations.

3. Dans moins de 80 jours, le Royaume-Uni, le Kenya et le GPE organisent le Sommet mondial sur l'éducation dont le but est de donner la possibilité d'apprendre à 175 millions d'enfants. La campagne de financement « Lève la main » bat son plein. La dynamique est en place pour lever au moins 5 milliards de dollars à l'appui de la transformation de l'éducation dans 90 pays à faible revenu. La participation s'accroît, bailleurs de fonds, partenaires et soutiens s'unissant pour annoncer des contributions et appuyer la campagne. Dans la dernière ligne droite avant le Sommet mondial sur l'éducation : Financer le GPE 2021-2025, qui se tiendra à Londres, en juillet (les 28 et 29), les dirigeants du monde manifestent un soutien croissant au GPE.

4. Nous sommes prêts à redoubler d'efforts pour répondre aux exigences et aux objectifs du Plan stratégique 2021-2025 et nous nous réjouissons de contribuer ensemble à son succès. Le plan, qui reflète les ambitions collectives des ministres avec lesquels travaille le GPE, est fondé sur des faits probants. Le Plan GPE 2025 et le modèle opérationnel qui lui est associé sont en cours d'expérimentation dans cinq pays. Ces cinq projets pilotes aideront à évaluer la faisabilité globale et permettront au GPE de procéder aux ajustements qui peuvent s'avérer nécessaires avant le déploiement général. En bref, avec la conjugaison de ses nouveaux instruments (stratégie, modèle opérationnel, approche de la mobilisation et de l'allocation de financements, cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage) le GPE gagnera encore en souplesse, en privilégiant le pilotage par les pays et en multipliant les incitations à l'équité et à la prise en compte des plus marginalisés.

5. Le nouveau plan stratégique GPE 2025, qui a été approuvé en décembre, est maintenant en phase d'application. Une expérimentation est en cours dans cinq pays pilotes : **République démocratique du Congo, Népal, Tadjikistan, Ouganda et Kenya.** Les ministères, très impliqués, ont mis en place des équipes spéciales et sont disposés à avancer rapidement. Avec **l'approbation** du premier financement pour le renforcement des capacités du système, en faveur de la **République démocratique du Congo, un cap a été franchi.** Les projets pilotes permettront de tester la faisabilité des principaux éléments (modèle, processus, messages, conseils apportés par le GPE). Le groupe consultatif technique indépendant est en cours de constitution et sera bientôt prêt à mener des évaluations.

6. La question du genre conserve une priorité haute. Avec le Plan stratégique 2021-2025, la politique du GPE en matière d'égalité des genres n'est plus un objectif séparé, mais est incorporée à toutes les activités. Ainsi, le GPE a lancé l'Accélérateur de l'éducation des filles, une fenêtre de financement dédiée à accélérer les efforts pour améliorer l'éducation des filles. L'education des filles compte aussi parmi les grandes priorités de la prochaine réunion du G7 présidée par le Royaume-Uni. Le GPE, qui siège désormais au Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEAC), a ainsi une nouvelle occasion d'attirer l'attention des dirigeants du G7 sur l'éducation des filles.

7. L'Accélérateur de l'éducation des filles est actuellement expérimenté en El Salvador. Il s'agit d'une nouvelle source innovante de financement incitatif, les ressources étant allouées aux pays pour investir dans des politiques et programmes ambitieux de scolarisation et d'instruction des filles. Pour commencer, ce financement est ouvert à 30 pays dont la liste a été établie en fonction des données montrant les plus gros écarts de scolarisation au détriment des filles, par rapport aux garçons, ainsi que les plus hauts taux de mariage forcé. Il sera étroitement intégré aux financements pour la transformation du système et aux financements à effet multiplicateur.

8. Le Fonds à effet multiplicateur est désormais un élément essentiel de l'ensemble des instruments financiers du GPE. Depuis 2018, le GPE a engagé plus de 354 millions de dollars au titre de ces financements dans 33 pays, contribuant ainsi à mobiliser plus de 1,62 milliard de dollars de cofinancement, soit un rapport de 4,6 pour 1, supérieur à la cible initiale de 3 pour 1. À l'avenir, le fonds à effet multiplicateur sera ouvert aux 90 pays éligibles aux ressources du GPE. Pour faciliter l'obtention d'une allocation et susciter des sources nouvelles et différentes de financement, les partenaires du secteur privé et les fondations peuvent désormais débloquer un financement au titre du fonds à effet multiplicateur avec un rapport de contrepartie de 1 pour 1. Le cycle initial des allocations au titre du fonds à effet multiplicateur s'est terminé à la fin de l'année 2020, la totalité des 250 millions de dollars disponibles ayant été allouée en novembre. Comme nous comptons sur le maintien de l'attractivité du Fonds à effet multiplicateur, il est prévu d'augmenter de 20 % les ressources qui lui seront allouées.

Campagne de financement

9. Le Sommet mondial sur l'éducation, coprésidé par le Président kenyan Uhuru Kenyatta et le Premier ministre britannique Boris Johnson, aura lieu les 28 et 29 juillet, à Londres. Tout indique qu'il bénéficiera d'une participation de haut niveau, avec la présence de chefs d'État et de gouvernement et de dirigeants d'organisations partenaires du GPE. Naturellement, compte tenu des restrictions de déplacement dues à la pandémie, beaucoup de participations se feront en ligne. Nous mettons tout en œuvre pour faire

de cet événement une expérience mémorable et stimulante, en présentiel comme en distanciel. Dans l'immédiat, notre principal objectif est de lever les fonds nécessaires à l'exécution du plan GPE 2025. Néanmoins, la participation de personnalités mondiales de premier plan, dirigeants, célébrités et partenaires permettra aussi de dynamiser le programme mondial de financement de l'éducation, notamment en ce qui concerne le financement intérieur.

10. La campagne de financement « Lève la main » monte en puissance, avec des manifestations d'envergure nationale, régionale et mondiale et la participation active de ministres, parlementaires, représentants de la société civile et du secteur privé, ainsi que de dirigeants de fondations. Le 20 avril, nous avons célébré avec nos deux co-organisateurs, le Royaume-Uni et le Kenya, ainsi que des personnalités ou des responsables politiques qui nous soutiennent, le lancement du compte à rebours des 100 jours avant le sommet. À cette occasion, une nouvelle vidéo a été mise en ligne, avec la participation de l'Ivoirien Didier Drogba, ancien international de football. La Première ministre norvégienne, Erna Solberg, a promis son soutien et le Kenya et le Royaume-Uni ont mis à profit leurs réseaux diplomatiques pour promouvoir la campagne. Depuis le début de l'année, les appels à l'action se sont multipliés du côté de nos partenaires et nous avons déjà reçu des annonces de contribution de la Finlande, des Pays-Bas, de Dubai Cares, et de la Banque islamique de développement. D'autres annonces sont attendues à la manifestation organisée le 19 mai avec le Gouvernement allemand et le Fonds Malala pour faire connaître l'Accélérateur de l'éducation des filles.

11. La couverture médiatique a été très positive. Julia, M. Thiam et moi-même avons été interviewés par d'importants organes de presse nationaux, régionaux et mondiaux. La campagne sur les réseaux sociaux est montée en puissance avec la participation de ministres des pays donateurs et d'autres partenaires qui se sont joints à des discussions et des réunions en ligne pour marquer leur soutien au GPE. La participation des jeunes s'est avérée particulièrement positive et dynamisante. L'opération de la plus longue main levée pour l'éducation dans le monde se poursuit. Le cap des 1 000 mètres a récemment été dépassé tandis que les partenaires et les sympathisants adhèrent avec enthousiasme à notre appel à l'action. Une nouvelle page du site web, intitulée Participer, affiche des messages clés et propose des outils à relayer sur d'autres plateformes. Quant à la page relative au sommet lui-même, elle est constamment tenue à jour et affiche des informations actualisées sur les inscriptions, les intervenants et le programme.

12. Les Présidents de la République démocratique du Congo, du Kenya et de la Sierra Leone ont insisté sur l'importance du financement intérieur de l'éducation lors du Sommet des chefs d'État de l'Union africaine qui s'est tenu en février. Julius Maada Bio (Sierra Leone) a été parfaitement clair dans sa déclaration : *« Pour ceux de nos pays qui bénéficient d'un soutien du GPE, c'est le moment ou jamais de faire valoir notre leadership et d'appeler à la solidarité mondiale pour que le financement de l'éducation reste une grande priorité »*. Le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, dirige une opération politique collective pour inciter les chefs d'État et de gouvernement des pays partenaires du GPE à signer un engagement de préservation et d'augmentation du financement pour l'éducation.

13. Dans les nombreux contacts que j'ai eus ces derniers mois avec des ministres, des parlementaires, des ambassadeurs, des hauts fonctionnaires et des dirigeants de la société civile, j'ai pu constater un saut qualitatif dans l'importance qu'ils attachent à l'efficacité des investissements pour l'éducation et dans la confiance qu'ils accordent au GPE. La réunion des ministres des Affaires étrangères et du Développement des pays du G7 qui s'est déroulée début mai en est un exemple frappant puisqu'à cette occasion d'ambitieux objectifs ont été adoptés en matière d'amélioration de la scolarisation et de l'instruction des filles. Pour le débat sur l'éducation des filles, j'ai eu le grand privilège de pouvoir me joindre aux ministres, lesquels ont explicitement déclaré leur détermination à soutenir l'investissement dans l'éducation et dans le GPE.

14. C'est une entreprise particulièrement périlleuse que de chercher à lever des fonds supplémentaires dans un environnement mondial aussi volatile, à un moment où les préoccupations sanitaires occupent logiquement le premier plan. Je suis néanmoins convaincue que nous disposons de la dynamique et de la détermination nécessaires et que nous saurons nous montrer suffisamment ambitieux pour protéger les acquis des dernières décennies et améliorer les possibilités d'éducation de centaines de millions d'enfants d'âge scolaire. Dans cette optique, il est impératif que chacun d'entre nous, sans exception aucune, poursuive le travail de plaidoyer, défende nos ambitions et se tienne prêt à saluer les annonces de forte contribution. Si ces conditions sont réunies, non seulement nous reconstituerons les finances du GPE, mais le puissant impact politique généré par la réussite du Sommet mondial sur l'éducation de juillet aura de fortes retombées sur l'avenir, attirant une attention prioritaire sur la valeur d'un investissement dans la transformation des systèmes éducatifs.

Renforcement des partenariats

15. Le GPE continue à prioriser le travail de renforcement du partenariat, en s'appuyant sur les solides bases de la mise en application d'un partenariat efficace. Pour poursuivre l'incorporation des principes d'un partenariat efficace dans le nouveau modèle opérationnel du GPE, optimiser les possibilités de collaboration stratégique au sein du partenariat et mieux tirer parti des synergies entre le travail effectué par le GPE au niveau mondial, régional et national, une nouvelle **équipe des partenariats** sera mise en place à compter du 1er juillet. Margarita Focas Licht dirigera cette équipe, qui regroupera les équipes du Secrétariat du GPE qui travaillent à l'appui du groupe constitutif des pays partenaires, à la coordination avec les partenaires multilatéraux, et aux initiatives de partage de connaissances et d'innovations (KIX), capacités stratégiques et L'Éducation à voix haute (EOL). Le lancement de cette nouvelle équipe est l'un des changements qui seront apportés à la structure et à l'organisation du Secrétariat pour exécuter plus efficacement le plan GPE 2025.

16. Après l'approbation en décembre 2020 de la proposition d'ouvrir aux pays partenaires l'accès à de nouvelles capacités stratégiques pour s'attaquer aux principaux obstacles qui freinent la transformation systémique, le Secrétariat du GPE a **bien progressé dans ses efforts de mobilisation des capacités stratégiques**. Une petite équipe de travail transversale a été mise sur pied au sein du Secrétariat pour élaborer les processus nécessaires à la gestion des capacités stratégiques (sélection, élaboration, gouvernance, etc.), le but étant de commencer par mobiliser deux ou trois premières capacités stratégiques pendant cette année calendaire. Cette première étape permettra d'établir les lignes directrices d'un processus à plus long terme de déploiement des capacités stratégiques à l'appui des pays partenaires. Nous avons aussi entrepris de mettre en place un processus simplifié pour contacter et consulter les pays partenaires de façon à les conseiller sur la sélection des opportunités identifiées et à veiller à l'établissement de solides synergies opérationnelles. Cette démarche permettra de répondre aux demandes des pays portant sur les capacités stratégiques nécessaires pour supprimer les principaux points de blocage des systèmes éducatifs.

17. Malgré le défi qu'a représenté en 2020 la crise mondiale de COVID-19, les initiatives du GPE (**EOL et KIX**) ont continué à répondre aux priorités des systèmes nationaux d'éducation dans le contexte de la pandémie. À ce jour, L'Éducation à voix haute a rempli tous les appels à propositions concernant un soutien au plaidoyer ou à la redevabilité de la société civile. En juin 2020, des financements EOL avaient déjà été accordés à des coalitions nationales de 52 pays, à l'appui d'une active participation **aux efforts multisectoriels nationaux de riposte à la pandémie et de plaidoyer en faveur de la**

préservation et de l'augmentation des investissements dans l'éducation sur fond de sévère contraction économique due à la pandémie. En 2020, par exemple, CAMPE a effectué une enquête rapide tenant compte des besoins des deux sexes et a fait l'inventaire des acteurs de financement du secteur éducatif local afin de présenter au gouvernement un dossier bien informé pour l'inciter à préserver le financement de l'éducation pendant et après la pandémie de COVID-19. En février 2021, quatre nouveaux financements dans le domaine du plaidoyer transnational ont été accordés au titre de L'Éducation à voix haute, pour contribuer à la mobilisation de ressources intérieures pour l'éducation, l'éducation des filles, l'évaluation citoyenne des apprentissages et le développement de la petite enfance. Dix organisations nationales œuvrant pour la transparence et la responsabilité sociale travaillent actuellement à l'élaboration de propositions sur des questions comme le pilotage par les jeunes du suivi de la mise en œuvre du plan de l'éducation, la participation des citoyens à la gouvernance des écoles publiques, le recueil de données et le suivi par des groupes sur le handicap. Dix autres organisations seront retenues en mai. Pour plus ample information sur les réalisations du mécanisme EOL en 2020, on consultera le rapport de situation EOL préparé par Oxfam IBIS, disponible ici.

18. Le mécanisme KIX a jeté les bases de solides réseaux d'apprentissage régionaux, soutenus par quatre pôles régionaux KIX. Ceux-ci ont dégagé des priorités communes de développement des capacités grâce à des consultations régionales effectuées fin 2020. Les ministres de pays comme le Guyana, Sainte-Lucie, le Honduras, l'Ouganda et le Burkina Faso ont également eu l'occasion d'exprimer leur point de vue dans des débats en ligne : lors de la Conférence du Pôle Amérique latine et Caraïbes du KIX, des conversations sur le KIX organisées par le même pôle et de l'événement d'échange sur les mesures d'atténuation des effets de la COVID 19 organisé par l'observatoire KIX pour l'Afrique au moment de la publication du rapport sur le financement de l'éducation en Afrique pendant la pandémie de COVID-19. En février, dans le cadre du KIX, un portail d'apprentissage et d'échange entre pairs a été mis en place, avec un espace d'apprentissage collaboratif et une bibliothèque numérique à l'intention des parties prenantes aux politiques éducatives dans les pays partenaires du GPE. Par le biais de 12 financements accordés à l'échelle mondiale en 2020, les projets KIX ont porté sur les grandes priorités de l'éducation dans les pays partenaires en adaptant et en déployant à grande échelle des innovations éprouvées, depuis le soutien aux évaluations citoyennes du Réseau PAL (mesure des apprentissages dans les petites classes) jusqu'à la promotion de technologies éducatives proposées par War Child dans les pays touchés par un conflit (notamment au Tchad, où le programme appuyé par le KIX est intégré à la Stratégie d'éducation des réfugiés). Par ailleurs, l'initiative « Data must speak » (les données doivent parler) favorise la collaboration avec des fonctionnaires

ministériels de pays cibles pour la conduite d'études visant à obtenir de meilleurs résultats scolaires par l'amélioration de l'accès, de l'analyse et de l'emploi des données. Le programme BELDS (amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle) est appliqué dans de nouveaux pays, notamment en Sierra Leone, où le vice-ministre de l'Éducation a manifesté son intention d'intégrer l'éducation de la petite enfance (EPE) dans le plan sectoriel et d'utiliser l'outil BELDS à cet effet. Enfin, le programme préscolaire d'été de Plan International est étendu à de nouveaux pays, notamment au Laos, où il figure dans le plan sectoriel de l'éducation. Il y a trois mois, 22 financements régionaux KIX ont été sélectionnés pour traiter des problèmes communs relevant de la politique dans 15 domaines thématiques.

Échos des interventions du GPE

19. **Guichet COVID 19 -** Le GPE a agi rapidement face à la pandémie en mobilisant un montant record de plus de 500 millions de dollars au titre d'interventions de crise pour aider les pays partenaires à élaborer et mettre en œuvre leurs plans de riposte. Dans ce cadre, 66 propositions de pays partenaires ont été approuvées. En accélérant les transferts de fonds, nous avons pu aider les autorités nationales à maintenir l'apprentissage, à planifier et faciliter la réouverture des écoles dans de bonnes conditions de sécurité et à renforcer la résilience de leurs systèmes éducatifs en prévision d'autres crises. Grâce au financement d'urgence COVID-19 de 10 millions de dollars accordé à la **Zambie,** non seulement le GPE a aidé le système scolaire de ce pays à préparer la réouverture des écoles, mais il a aussi contribué au maintien d'une instruction au bénéfice des enfants vulnérables pendant les divers confinements initiaux, par le biais d'interventions variées. En Mongolie**,** le ministère de l'Éducation et des Sciences, le Gouvernement de Mongolie et d'autres partenaires du développement ont mis en œuvre diverses activités en faveur de la santé et de l'éducation des enfants, notamment l'organisation de l'apprentissage à distance, la réalisation d'un guide d'appui à l'apprentissage à domicile et la fourniture de produits de désinfection suivant le plan d'intervention. Grâce à un financement d'urgence de 10 millions de dollars du GPE, le **Malawi** a élaboré et diffusé des directives pour la réouverture des écoles et mis en place des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les écoles pour assurer un environnement sûr, sain et propice à l'étude. D'autres récits d'intervention concernent Djibouti, la Guinée, le Laos, le Malawi, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et bien d'autres pays.

20. Certains de nos financements COVID arrivent à échéance dans les mois qui viennent. Le premier est le financement de la République fédérale de Somalie qui sera clôturé le 31 mai. Six autres suivront d'ici au 30 juin. Nous prévoyons un certain nombre de requêtes de prorogation.

21. **Parcours de réussite -** Nous avons étoffé la section des parcours de réussite nationaux. Nous remercions les agents partenaires qui nous ont aidés à rassembler les données pour l'établissement de ces fiches pendant la période où le personnel du GPE ne pouvait pas voyager. Ces récits présentent à la fois des parcours personnels montrant l'impact positif de l'éducation et l'importance du changement systémique pour transformer les résultats de l'éducation. On apprend par exemple comment, au Niger, Mariam incarne les espoirs de sa communauté par le simple fait de se rendre en classe, ou comment, en Afghanistan, Sowaira réussit à s'instruire dans un centre d'apprentissage alors qu'elle vit dans un village reculé où il n'y a pas d'école.

Résultats et impact

22. Le travail d'observation se poursuit comme prévu sur **trois évaluations formatives** dont les enseignements serviront à améliorer le programme en cours. En premier lieu, l'évaluation du **soutien apporté par le GPE pendant la pandémie de COVID** montre que les parties prenantes saluent la rapidité de réaction du GPE et notent que le modèle du GPE favorise l'appropriation du processus par les gouvernements. S'il est encore trop tôt pour mesurer précisément l'efficacité des financements, plusieurs exemples d'innovation et de bonnes pratiques ont déjà été relevés en lien avec une série de priorités thématiques du GPE. Selon les premières conclusions de la deuxième évaluation, qui porte sur les **effets de la COVID sur les financements pour la mise en œuvre des programmes,** la pandémie a entraîné la mise « en pause » d'un certain nombre d'activités en raison de la fermeture des écoles. On ne constate pas de réajustement significatif des objectifs des financements, les restructurations étant très peu nombreuses. D'un point de vue opérationnel, la pandémie a perturbé les méthodes habituelles d'exécution des programmes dans le domaine de l'éducation. Le financement accéléré (FA) spécial COVID a été très utile en permettant de répondre immédiatement aux besoins urgents et d'assurer de bonnes conditions de sécurité pour le retour en classe. L'existence des financements FA COVID a ainsi permis que les financements de mise en œuvre des programmes restent concentrés sur les objectifs à long terme. Enfin, **l'examen du fonds à effet multiplicateur,** en cours, devrait fournir les enseignements de l'expérience initiale des pays ayant obtenu et mis en œuvre un financement au titre de ce fonds. L'accent est mis sur l'appréhension du degré de complémentarité financière et politique de ce type de financement et son influence pour faire évoluer ou encourager le dialogue sectoriel au niveau des pays et des co-financeurs.

23. Le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA), approuvé par le Conseil en décembre 2020 identifie des axes de travail précis. La **politique en matière d'évaluation**

jette les bases d'un apprentissage fondé sur des données probantes au sein du partenariat, habilitant les pays et les agents partenaires à mener l'évaluation des politiques, programmes et interventions afin de garantir leur pertinence et leur efficacité pour parvenir à un changement transformationnel. Le **cadre de résultats 2025 du GPE** a été conçu en fonction du Plan stratégique 2021-2025. Il nous permettra d'estimer la mesure dans laquelle les financements et processus du GPE permettent l'obtention des résultats recherchés par le GPE en matière de réforme de la politique et dans les différents domaines prioritaires, notamment l'apprentissage. Ces deux dossiers seront traités en détail à la réunion du Conseil.

Finances et risques

24. La situation financière générale du GPE reste stable et les approbations de financements continuent à progresser de manière significative. Les financements approuvés entre janvier 2018 et mars 2021 représentent 2,7 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent 470 millions de dollars pour les nouvelles requêtes encore à l'étude. L'année 2021 a commencé à un rythme soutenu, avec l'approbation de requêtes à hauteur de plus de 211 millions de dollars et le décaissement de plus de 342 millions de dollars au premier trimestre. Le Rapport de situation sur les financements 2020 fait le point sur l'évolution du portefeuille de financements. Il montre en particulier que, compte non tenu des FA COVID-19, le montant approuvé sur l'exercice 2020 au titre des ESPIG est supérieur à celui de l'année précédente. La proportion des financements en bonne voie de réalisation est la plus élevée constatée sur les cinq dernières années. La liste des agents partenaires avec lesquels travaille le GPE continue à se diversifier.

25. Compte tenu de la réalité dans laquelle nous nous trouvons avec COVID, 32% des ESPIG de 2020 sont considérés comme en bonne voie en terme de décaissements cumulés, contre une moyenne de 58% par rapport à 2016-2019, dans le dernier rapport sur les risques. Les restructurations et les prorogations ont également augmenté, avec des révisions de subventions dans 23 des 62 ESPIG actifs depuis avril 2020. La COVID-19 a également considérablement affecté le suivi du secteur, y compris le nombre et la qualité des revues sectorielles conjointes entreprises. Un examen indépendant des effets du COVID sur les ESPIG commandé par le GPE fera l'objet d'un rapport vers la fin du printemps 2021.

26. Le Point sur le risque institutionnel du printemps 2021 a donné au FRC des informations sur la situation de la gestion des risques pour l'ensemble du GPE. Il s'agit toutefois d'un rapport de transition puisqu'il porte à la fois sur la fin du GPE 2020 et sur le début du nouveau plan stratégique GPE 2025. Le rapport de l'automne 2021 sera axé sur le GPE 2025. Les principaux risques susceptibles d'entraver la bonne exécution du GPE 2025

portent sur les aspects suivants : i) la réussite de la campagne et du sommet sur le financement, ii) la rapidité de déploiement du nouveau modèle opérationnel, iii) l'efficience et l'efficacité des nouvelles modalités de gouvernance, qui doivent permettre de réaliser les objectifs pointés par l'examen de la gouvernance, iv) la mise à la disposition du GPE des ressources nécessaires pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie en temps voulu. Selon les indicateurs, le profil de risque du GPE a monté sur l'ensemble de la taxonomie et s'établit désormais à un niveau modéré contre faible dans le précédent rapport, six mois auparavant. Il est toutefois important de souligner que les indicateurs présentés dans ce rapport portent sur les derniers mois d'exécution du plan GPE 2020 et de l'ancien modèle opérationnel dont les cibles avaient été fixées dans des conditions « pré-COVID ». Les risques actuellement imposés par la COVID-19, qui sont bien plus compliqués à atténuer, auront des conséquences importantes et durables sur notre travail, compte tenu de l'effet de la pandémie sur les secteurs économique et éducatif de nos partenaires, et des complications pratiques associées au travail dans ces circonstances.

Se préparer pour l'avenir

27. Nous continuons à optimiser les opérations du Secrétariat dans un souci constant d'amélioration de l'efficience et de l'efficacité. Après l'adoption du Plan stratégique 2021-2025, le GPE, doté d'un nouveau modèle opérationnel, d'une nouvelle approche du financement et de la mobilisation des fonds, d'une nouvelle stratégie quinquennale de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, d'une nouvelle campagne et d'un sommet de financement destinés à lever des fonds pour les cinq prochaines années, et d'une nouvelle structure de gouvernance s'apprête à passer d'une phase de développement à une période essentiellement axée sur son cœur de métier. Comme l'ont souligné les précédents examens du budget, l'effectif régulier du personnel du GPE (108 personnes) n'a pas bougé depuis 2017 malgré une augmentation significative de la charge de travail. Le personnel a redoublé d'efforts et s'est surpassé pour faire face aux demandes croissantes. Cette situation, qui a occasionné beaucoup de stress, n'est plus tenable. Le GPE est déterminé à tirer les enseignements de cette expérience et à investir rapidement dans des capacités supplémentaires. Il est donc envisagé d'augmenter les effectifs totaux (personnel et consultants à long terme) de 13 % au cours des trois prochaines années, principalement pour les fonctions liées aux pays et aux financements, et de rééquilibrer la proportion entre les postes permanents et les consultants à long terme afin de réduire les risques.

28. Nous poursuivrons nos efforts pour favoriser la diversité et l'inclusion, conformément à la stratégie de gestion des ressources humaines du GPE. Nous avons lancé une campagne de sensibilisation sur les préjugés inconscients, avec des modules de

formation sur le genre, les micro-inégalités et les problèmes raciaux. En avril, plus de la moitié du Secrétariat a participé à un débat dynamique sur les préjugés inconscients animé par la responsable diversité et inclusion de la Banque mondiale. Nous souhaitons élargir l'éventail des candidats qualifiés susceptibles de postuler, par des méthodes de recrutement conformes à notre engagement en faveur d'une plus grande diversité au sein du GPE.

Gestion des ressources du GPE

29. **Détournement de fonds -** Trois cas de détournement de fonds sont actuellement suivis par le Secrétariat. Le Conseil recevra des informations plus détaillées sur ce sujet à la prochaine réunion.

30. La politique de protection contre l'exploitation, les violences et le harcèlement sexuels (SEAH) a été approuvée par le Conseil ce mois-ci. Le Secrétariat suit actuellement deux cas relevant de la politique SEAH. Des informations plus détaillées sur ce sujet seront communiquées par courriel à la liste restreinte du Conseil.

Conclusion

31. Avec toutes ces activités en cours, le GPE se trouve à un point crucial de son existence et dispose de grands atouts : une stratégie nouvelle et ambitieuse, une dynamique importante en faveur de la réalisation des objectifs financiers, des plateformes et programmes pour traiter les principaux problèmes et défis, une réforme de la gouvernance en cours, sans oublier les mesures rapides prises pour aider les pays partenaires à faire face aux effets de la pandémie. Je souhaite d'ailleurs prendre un instant pour saluer le personnel du Secrétariat du GPE et les efforts qu'il a déployés au cours de l'année écoulée. Je salue aussi l'important travail et la détermination de l'ensemble des partenaires du GPE. Ensemble, nous avons fixé une ambitieuse feuille de route pour les années qui viennent. Je me réjouis de vous rencontrer tous en ligne pour la réunion de mai du Conseil.

Application du Mémorandum d'accord relatif à l'hébergement du GPE par la Banque mondiale

(du 30 décembre 2020 au 1er juillet 2021)

BOD/2018/12-01–Dispositions institutionnelles :

Le Conseil d'administration

2. décide de ce qui suit :

j. demander en outre à la directrice générale du GPE de veiller à ajouter dans son rapport au Conseil un point récurrent sur l'application des modalités d'hébergement de la Banque mondiale dans la pratique.

Conformément à la résolution ci-dessus, la présente mise à jour constitue le cinquième point présenté au Conseil à propos de l'application du Mémorandum d'accord relatif à l'hébergement du Partenariat mondial pour l'éducation par la Banque mondiale (ci-après « Mémorandum d'accord »). J'adresse tous mes remerciements à Mamta Murthi, Vice-présidente du développement humain, et à Alberto Rodriguez, Directeur de la stratégie et des opérations, pour le temps qu'ils ont consacré au GPE ainsi que pour leur coopération régulière.

Globalement, l'application du Mémorandum d'accord est conforme à ses termes. Nous avons mené un travail productif de collaboration avec la Banque mondiale sur la conception, l'agencement et l'occupation d'un nouvel espace de bureau pour le Secrétariat dans les locaux de la Banque mondiale. Le nouvel espace ne pourra pas accueillir l'ensemble de notre personnel de Washington, mais nous avons bon espoir que cette question pourra se régler, en recourant à un autre espace qui a déjà été identifié et à une plus grande souplesse en matière de télétravail. Nous sommes, en outre, heureux d'annoncer une évolution sur le projet de disposition devant permettre au GPE d'apporter un soutien à la Cisjordanie et à Gaza.

Je souhaite attirer l'attention du Conseil sur trois problèmes auxquels le Secrétariat se trouve confronté :

- Le Mémorandum d'accord sur l'hébergement du GPE prévoit qu'une majoration de 17% sur les dépenses de fonctionnement directes du GPE peut être facturée pour couvrir les coûts indirects fournis par la Banque mondiale. Cependant, il est d'usage pour la Banque mondiale de ne pas facturer une majoration en pourcentage et pour le GPE de payer un

montant inférieur étant donné que le GPE a payé directement un certain nombre de ces services et a réalisé des économies. Cependant, conformément à une nouvelle directive qui s'applique à l'ensemble de la Banque mondiale pour recouvrer intégralement les coûts, la Banque mondiale a informé le Secrétariat que les coûts dans l'ensemble de la Banque mondiale passeront à 22% du budget ou en fait une majoration de 28% sur les coûts directs. À partir de l'exercice 22, la Banque mondiale a désormais l'intention d'appliquer la totalité des 17% conformement au Mémorandum d'accord d'hébergement à titre de mesure transitoire, puis d'appliquer un nouveau taux réduit de 24% à partir de l'exercice 23 en reconnaissance des économies que le Secrétariat continue de réaliser. Le changement d'approche et l'augmentation des tarifs entraîneront un impact budgétaire significatif par rapport aux dispositions actuelles et le prochain examen de l'hébergement tiendra compte de l'augmentation des coûts.

- La pertinence des services informatiques par rapport aux besoins opérationnels du Secrétariat reste mince et fragile, ce qui a des conséquences négatives sur la qualité des systèmes de gestion des connaissances et de communication. La politique informatique de la Banque mondiale impose des contraintes et des restrictions au niveau des fonctionnalités et du développement, ce qui empêche notamment de faire appel à des entreprises extérieures pour le développement et l'utilisation de solutions dématérialisées (« en nuage »). Cela implique souvent de concevoir des solutions en partant de zéro (d'où un coût important en développement et en maintenance) en utilisant exclusivement des produits Microsoft au lieu d'acheter des applications du commerce qui pourraient répondre immédiatement aux besoins du Secrétariat.

- Nous sommes bien conscients des défis complexes et inhabituels que pose la pandémie de COVID. Il faut toutefois reconnaître que le Secrétariat a eu une expérience décevante, voire démoralisante, avec la Banque mondiale en ce qui concerne la recherche de solutions efficaces et sûres pour que des membres du personnel du GPE puissent se rendre à Londres afin d'apporter une assistance adéquate aux préparatifs du Sommet sur l'éducation. La direction du GPE espérait pouvoir compter sur une bonne collaboration tripartite entre le GPE, la Banque mondiale et les autorités locales en la matière. La direction du GPE a, certes, apprécié que la Banque mondiale soit disposée à approuver le déplacement de 20 personnes, mais ce nombre est nettement insuffisant pour assurer le travail nécessaire à la préparation du sommet. En raison de cette décision, il a fallu rechercher, recruter et former un grand nombre de bénévoles sur place et auprès des partenaires, ce qui a représenté une importante surcharge de travail et compliqué l'opération.

Par courtoisie, ce point sur l'accord d'hébergement est régulièrement soumis pour information à la Banque mondiale avant sa soumission au Conseil d'administration du GPE. La direction du GPE respecte le droit de la Banque mondiale d'avoir des opinions différentes des siennes. À ce sujet, la Banque mondiale a estimé que l'approbation de 20 membres du personnel était sans précédent dans sa flexibilité par rapport aux restrictions en place pendant la pandémie.

En outre, je souhaite souligner les progrès dans la recherche de solutions pour la gestion des risques de change du GPE et les capacités de financement innovant, même si ces progrès sont plus lents qu'escompté. Une solution devait être en mise en place d'ici la fin 2021. Comme le sait le Conseil, l'examen à mi-parcours du Mémorandum d'accord doit commencer bientôt. Ce sera pour le GPE comme pour la Banque mondiale l'occasion d'évaluer la mesure dans laquelle le Mémorandum d'accord a permis au GPE de remplir son mandat depuis sa création, et d'étudier la pertinence du maintien dudit Mémorandum pour permettre au GPE d'appliquer correctement la nouvelle stratégie et le nouveau modèle opérationnel approuvés par le Conseil.

Le tableau ci-dessous montre les dispositions spécifiques du Mémorandum d'hébergement BM-GPE et références par lesquelles, conformément aux instructions du Conseil, la mise en œuvre du mémorandum d'hébergement est rapportée au Conseil.

Mémorandum d'accord relatif à l'hébergement du GPE par la Banque mondiale – Texte et références

Gouvernance	**Référence**	**Notes**
La Banque mondiale est un agent facilitateur et ne cherchera pas à intervenir de quelque manière que ce soit dans la gouvernance du GPE.	Art. II 6) a)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Le Vice-président en charge de l'hébergement veille à l'application des dispositions du Mémorandum d'accord pour assurer le bon fonctionnement du Secrétariat du GPE au sein de la Banque mondiale.	Art. II 4) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Stratégie	**Référence**	**Notes**

La Banque mondiale s'efforce d'assurer un bon alignement stratégique sur la vision globale, le mandat, les objectifs et les modalités du Secrétariat du GPE.	Art. II 3) c	Conforme au Mémorandum d'accord.
L'hébergement du Secrétariat du GPE dans les locaux du Bureau de la Vice-présidente en charge du développement humain permettra un meilleur alignement sur la planification du secteur de l'éducation et une bonne coordination pour le suivi de l'objectif de développement durable no 4, assurera l'harmonisation avec l'architecture de l'aide à l'éducation et permettra au Secrétariat du GPE de bénéficier de la présence de la Banque mondiale dans les pays.	Art. II 7) b	Conforme au Mémorandum d'accord.
Conformité de la politique du GPE	**Référence**	**Notes**
Politiques et procédures relatives aux ressources humaines – notamment limitation des grades pouvant être atteints, alignement des salaires du personnel du Secrétariat du GPE sur ceux du personnel de la Banque mondiale, définition des fourchettes des salaires. L'effectif du GPE peut augmenter même si les effectifs de la Banque mondiale restent inchangés ou diminuent.	Art. II 1) c Art. II 3) b Art. II 5) c Art. II 11) a) b) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Prestations de la directrice générale – Le GEC utilisera les outils d'évaluation du travail du personnel de la Banque mondiale pour guider l'évaluation de la qualité des prestations de la directrice générale par le Conseil du GPE, lequel recommandera une note d'évaluation au Bureau de la Vice-présidente en charge du développement humain qui enregistrera cette note dans le système de gestion des ressources humaines de la Banque mondiale.	Art. II 12) a	Conforme au Mémorandum d'accord.
Politique de passation des marchés pour le Partenariat et ses opérations – Le Secrétariat du GPE consultera le service des achats de la Banque mondiale deux fois par an sur les besoins en matière d'achats du GPE prévus pour les six (6) mois suivants.	Art. II 1) c Art. II 3) b Art. III 2) Art. III 3) a) b) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.

Politique informatique - Le Secrétariat du GPE et la Banque mondiale coopéreront pour assurer la compatibilité et la sécurité de leur infrastructure informatique.	Art. III 4) a) b) c)	Les solutions informatiques à l'appui du travail du Secrétariat sont limitées et souvent mal adaptées.
Politique relative aux voyages – Le personnel du GPE appliquera les directives et pratiques de la Banque mondiale en matière de voyages et de sécurité.	Art. III 5) a) b) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Gestion du Secrétariat	**Référence**	**Notes**
L'évaluation du Secrétariat du GPE par le Bureau de la Vice-Présidente mettra l'accent sur l'alignement des plans de dotation en personnel sur les ressources disponibles et sur l'application des règles et procédures de gestion des ressources financières et humaines de la Banque mondiale.	Art. II 5) b	Conforme au Mémorandum d'accord.
Rôles de la Banque mondiale	**Référence**	**Notes**
Organisme d'hébergement – Accès à toute la gamme de services d'appui administratif de la Banque mondiale, notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, systèmes informatiques, services juridiques, comptabilité, voyages, sécurité, installations et justice interne, utilisation des services d'appui et des bureaux de la Banque mondiale dans le monde, et possibilité d'héberger le personnel du GPE dans ces bureaux de même que dans tous les autres services de la Banque mondiale.	Art. II 6 a) Art. II 8) a Art. II 8) b Art. III 6)	Les solutions informatiques à l'appui du travail du Secrétariat sont limitées et souvent mal adaptées.
Administrateur fiduciaire – Fournit les services suivants : recouvrement des contributions, administration et investissement des fonds, transfert des fonds aux agents d'exécution et gestion financière et fiduciaire.	Art. II 6 b) Art. II 3) b Art. II 9) a Art. VI 2)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Agent partenaire – Tous les membres du personnel de l'agent partenaire qui siègent dans un organe du GPE doivent s'abstenir de participer aux décisions qui concernent la Banque mondiale. Le Secrétariat du GPE peut raisonnablement demander à la Banque mondiale de répondre de ses actes en tant qu'agent partenaire.	Art. II 6) c Art. II 3) b Art. II 9) b) iii)	Conforme au Mémorandum d'accord.

Membre du Conseil – Le représentant de la Banque mondiale assure le contrôle de la gouvernance et le contrôle financier pour garantir que le GPE est structuré, dirigé et administré de façon efficace, efficiente et éthique. Il surveille et évalue l'efficacité globale et les risques liés aux activités du GPE, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'atténuation de ces risques.	Art. II 6) d	Conforme au Mémorandum d'accord.
Autres questions administratives	**Référence**	**Notes**
Communications - Le personnel chargé des communications au Secrétariat du GPE entretient des contacts réguliers avec le service des relations extérieures et institutionnelles de la Banque mondiale en ce qui concerne les plans d'information et de sensibilisation du GPE pour assurer l'alignement et une bonne coordination.	Art. III 1)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Capacités futures	**Référence**	**Notes**
Mise en place d'un modèle élargi de collecte de fonds pour faciliter le recouvrement des contributions ou de l'aide en nature fourni par les donateurs non traditionnels.	Art. IV 2)	Sans objet.
Mécanismes de financement novateurs.	Art. IV 3)	Consultation des services juridiques/administrateur fiduciaire en cours à propos de la collaboration avec les entreprises
Gestion des risques de change au moyen d'opérations de couverture.	Art. IV 4)	Nouveau mécanisme à l'étude par l'administrateur fiduciaire et le service de trésorerie.
Octroi de fonds directement aux gouvernements nationaux et autres entités non traditionnelles pour la mise en œuvre des financements.	Art. IV 5)	Sans objet.
Hébergement par d'autres institutions.	Art. IV 6)	Sans objet.

Décaissement rapide en utilisant des procédures accélérées ou des installations hébergées.	Art. IV 7)	Sans objet.
Possibilité d'héberger le personnel du Secrétariat du GPE ailleurs qu'à Washington.	Art. II 11) c	Conforme au Mémorandum d'accord.